GUIDE
Inscription en accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires

Cette procédure concerne l'inscription en accueil de loisirs organisés durant les vacances scolaires et la réservation des présences.

Ces accueils de loisirs sont organisés comme suit

- pour les enfants scolarisés en maternelle (3/6 ans) et en élémentaire (6/10 ans) à chaque période de vacances scolaires (7H45 à 18h30)
- pour les préadolescents – club 11-14 ans (8h30 à 17h) - fermé durant les vacances de fin d'année et au mois d'août (sauf circonstances exceptionnelles).

Les parents inscrivent leurs enfants aux sessions de vacances selon leur besoin. Cette inscription s'effectue à partir du portail TELISS => **Onglet Inscription**

I. INSCRIPTION AUX SESSIONS DE VACANCES

Dans la rubrique « **INSCRIPTION** », cliquez sur **« Inscrire les enfants à de nouvelles activités »**

1. Sélectionnez le prénom de votre enfant dans la liste déroulante

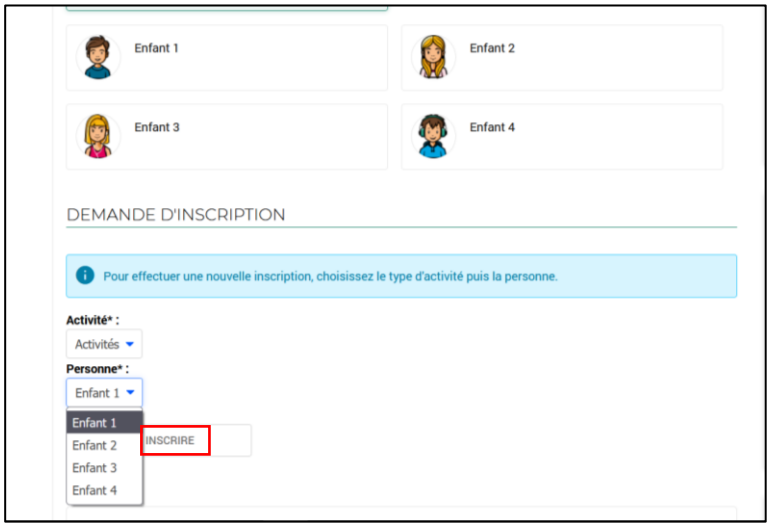

2. Cliquez sur **Inscrire** pour ouvrir le formulaire d'inscription

3. Déroulez la rubrique « **Activités »** et sélectionnez la session de vacances
Seuls les sessions correspondant à l'âge de votre enfant s'affichent

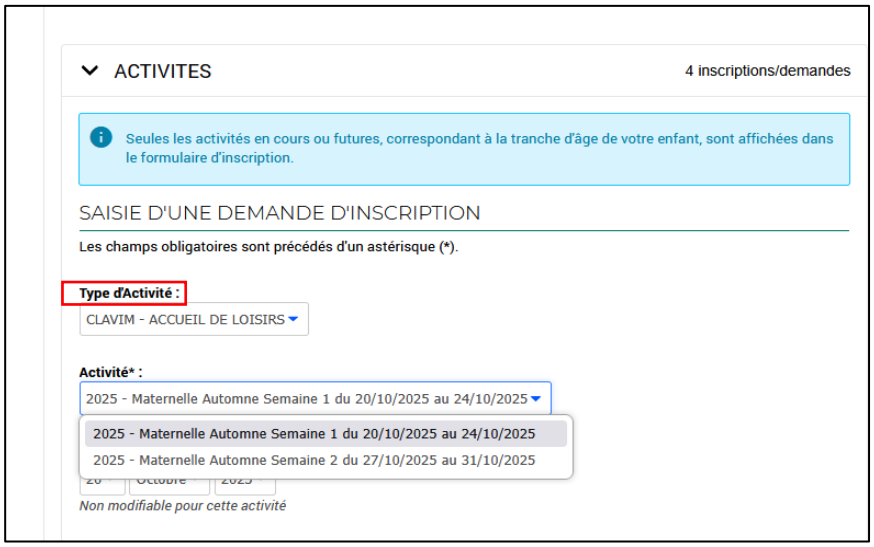

4. Déroulez la rubrique « **Groupe** » et sélectionnez l'accueil de loisirs dans la liste.

5. Cliquez sur « **Enregistrer** »

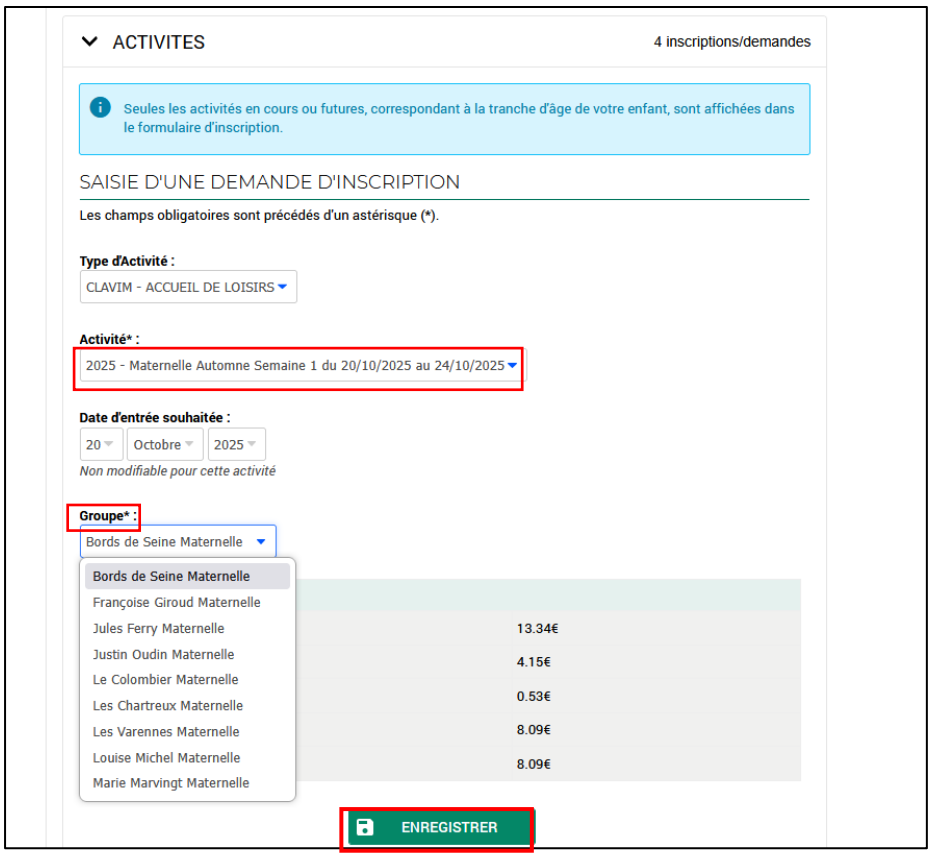

6. La confirmation d'inscription réussie s'affiche en haut de la page

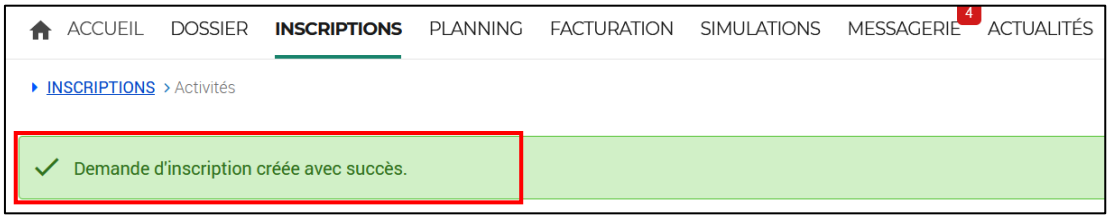

7. Dans la partie « **ACTIVITES** », vérifiez que l'inscription est correctement réalisée. Pour accéder au détail de l'inscription, cliquez sur « **>** ».

Les informations concernent le lieu de l'inscription, les tarifs des différents éléments composant la session et la date de la semaine choisie.

- En cas d'erreur, cliquez sur « **SUPPRIMER** » puis recommencez l'inscription.
- Si l'inscription est correcte, poursuivez la planification en cliquant sur « **PLANNING** » (voir le paragraphe II consacré à la planification)

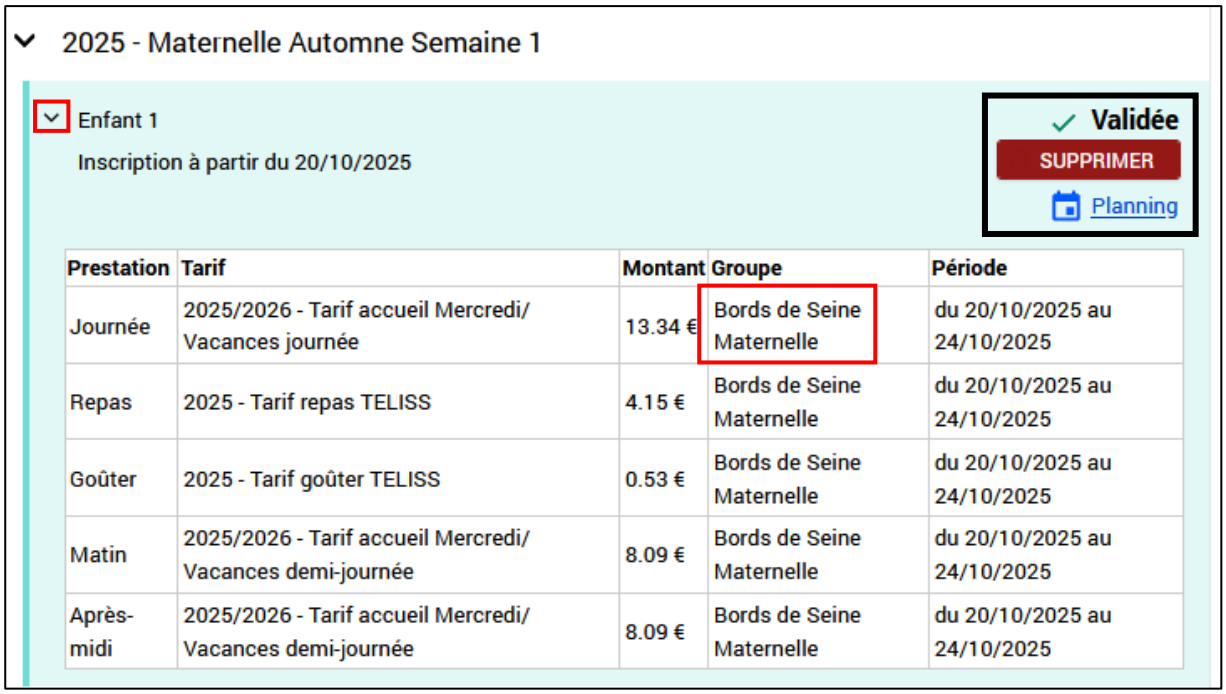

Prestation	Tarif	Montant	Groupe	Période
Journée	2025/2026 - Tarif accueil Mercredi/ Vacances journée	13.34 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Repas	2025 - Tarif repas TELISS	4.15 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Goûter	2025 - Tarif goûter TELISS	0.53 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Matin	2025/2026 - Tarif accueil Mercredi/ Vacances demi-journée	8.09 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025
Après-midi	2025/2026 - Tarif accueil Mercredi/ Vacances demi-journée	8.09 €	Bords de Seine Maternelle	du 20/10/2025 au 24/10/2025

La première partie est terminée.

Passons à la planification des sessions de vacances

II. PLANIFICATION DES SESSIONS

Ces activités doivent être planifiées depuis l'onglet **« PLANNING ».** Vous pouvez également accéder directement au planning depuis l'onglet **« INSCRIPTION »** > rubrique « **ACTIVITES** » > « **PLANNING** ».

1. Cliquez sur le lien **« Effectuer de nouvelles réservations »**

2. Sélectionnez le **mois souhaité** et cliquer sur **« Modifier »**

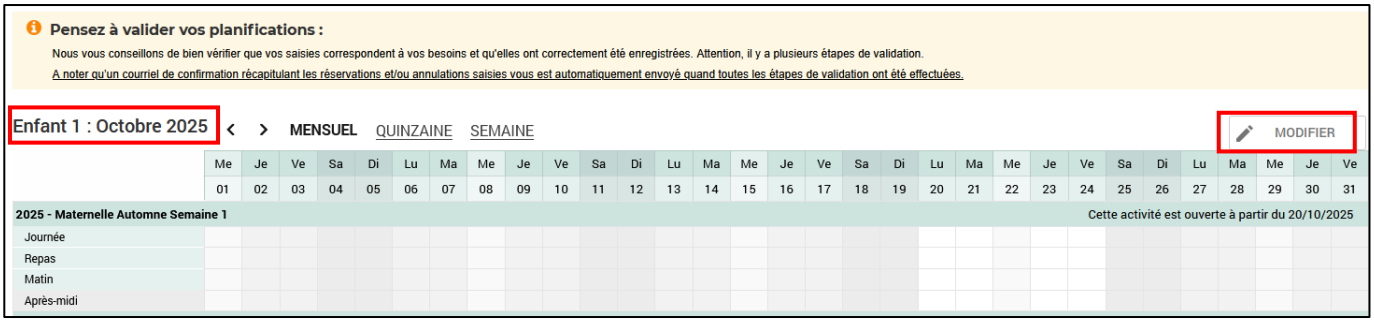

3. Cochez (ou décochez) **les jours de présence souhaités** de votre enfant aux sessions de vacances (intitulés des sessions à gauche).

4. Cliquez sur « **Valider** » en bas du planning puis sur **« Terminer les modifications »**, sur la droite de l'écran.

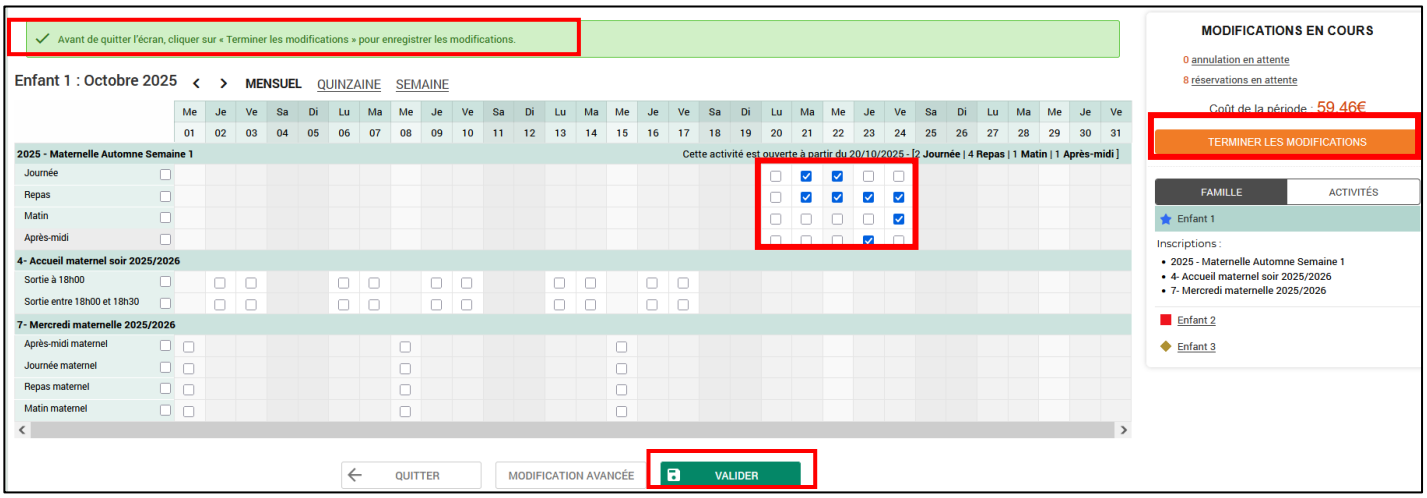

5. Le récapitulatif des réservations effectuées s'affiche => Cliquer sur **« Terminer »** (en bas) afin de valider définitivement l'inscription.

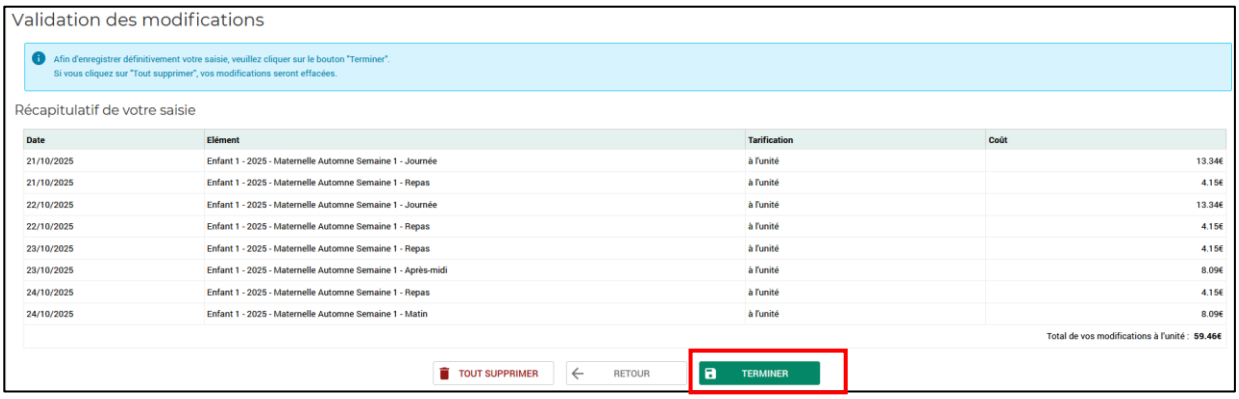

6. L'icône associée à votre enfant (ici une étoile bleue) confirme les réservations effectuées.

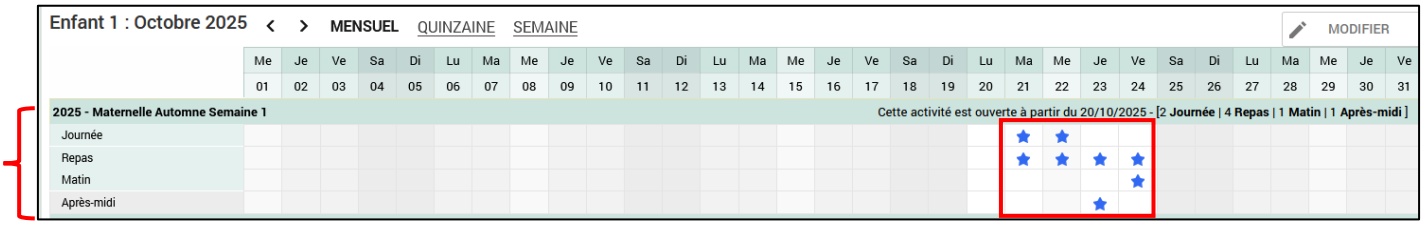

7. Vous recevez un **mail récapitulatif sur votre messagerie électronique** (voir exemple ci-dessous). Un duplicata est également envoyé à l'équipe TELISS.
Un mail récapitulatif est adressé à chaque modification du planning (réservation, annulation).

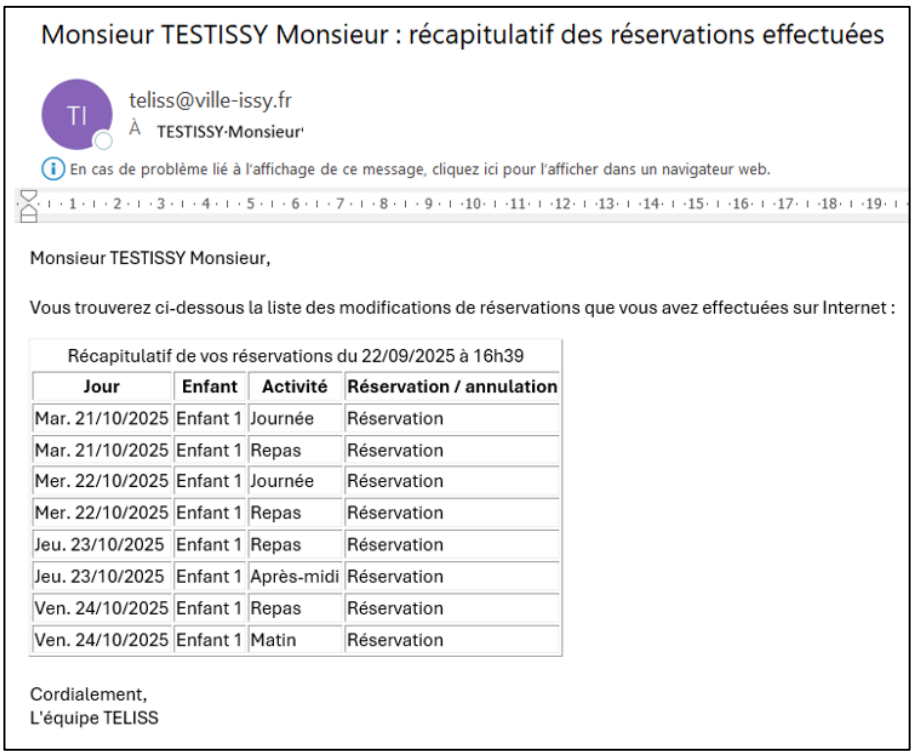

Monsieur TESTISSY Monsieur : récapitulatif des réservations effectuées

TI teliss@ville-issy.fr
À TESTISSY·Monsieur'

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Monsieur TESTISSY Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la liste des modifications de réservations que vous avez effectuées sur Internet :

Récapitulatif de vos réservations du 22/09/2025 à 16h39

Jour	Enfant	Activité	Réservation / annulation
Mar. 21/10/2025	Enfant 1	Journée	Réservation
Mar. 21/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Mer. 22/10/2025	Enfant 1	Journée	Réservation
Mer. 22/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Jeu. 23/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Jeu. 23/10/2025	Enfant 1	Après-midi	Réservation
Ven. 24/10/2025	Enfant 1	Repas	Réservation
Ven. 24/10/2025	Enfant 1	Matin	Réservation

Cordialement,
L'équipe TELISS

La seconde étape - planification - est terminée

Màj : 01/09/2025

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT CES ACTIVITES

Le portail Téliss offre aux parents la possibilité de gérer à tout moment les inscriptions de leurs enfants. Pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement pour inscrire et/ou planifier les présences, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec l'accueil du CLAVIM.

Les inscriptions par téléphone et par mail ne sont pas acceptées.

- Vous pouvez inscrire/désinscrire **jusqu'à 7 jours avant le premier jour de la semaine de vacances sélectionnée.** Les inscriptions se clôturent **le dimanche à 23 h 59, 7 jours** avant le premier jour de la période de vacances.
- Les sessions de vacances sont **organisées par tranche d'âge pour chaque niveau** : maternelle, élémentaire et club 11/14 ans. Si votre enfant appartient à l'un de ces niveaux mais n'a pas l'âge requis pour la session de vacances, il est nécessaire de nous en informer par la messagerie TELISS ou par l'accueil du CLAVIM. **Nous vous recommandons d'effectuer cette démarche sans attendre le dernier moment.**
- Toutes **les situations particulières** concernant un événement familial ou un problème de santé de l'enfant doivent être **transmises par le portail Téliss**
- **Les inscriptions intervenant après ce délai sont facturées au tarif majoré de 50 % pour la journée et la demi-journée et de 30% pour le repas et le goûter.**
- **Les absences qui ne sont pas justifiées sont facturées au tarif normal** *(sauf présentation d'un certificat médical attestant que la santé de l'enfant ne lui permet pas de fréquenter l'accueil de loisirs réservé).*
- **L'élément Goûter** ne figure pas sur le planning**. Il est renseigné et facturé automatiquement** dès lors que vous avez coché la présence de votre enfant pour la journée ou l'après-midi.
- **L'élément Repas** : lors de la planification des présences de votre enfant en journée ou en demi-journée, **vous devez sélectionner le repas** si votre enfant le prend sur son accueil de loisirs.

  POUR RAPPEL : le repas seul n'est pas une option possible même si le planning permet à ce jour de le réserver. Il doit être OBLIGATOIREMENT associé à une présence en journée ou demi-journée sur l'accueil de loisirs.
- Tous les échanges concernant ces activités doivent IMPÉRATIVEMENT transiter par le portail Téliss > **Onglet « Messagerie/Nous contacter ».**

N'hésitez pas à consulter le Règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires ainsi que la Foire aux questions (FAQ), téléchargeables sur la page d'accueil du Portail TELISS, rubrique Documents : **https://teliss.ville-issy.fr/documents.**

Pour plus d'informations, l'accueil du CLAVIM se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le jeudi jusqu'à 19h et le samedi de 8h30 à 12h au 01 41 23 86 00.

*L'accueil du CLAVIM se situe au 1er étage gauche du Centre Administratif Municipal. Vous pouvez vous y rendre uniquement sur rendez-vous : **prise de rendez-vous depuis la page d'accueil du site www.clavim.asso.fr***

Màj : 01/09/2025